

TITRE PROFESSIONNEL

ASSISTANT·E DE VIE

AUX FAMILLES

Re-travailler

dans l'OUEST



Sur 27 apprenants présentés à l'examen

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'**Assistant de vie aux familles** contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle. Il entretient le logement et le linge et assure la garde d'enfants à domicile. Il adopte une posture professionnelle appropriée avec bienveillance et empathie. Il travaille dans le souci d'optimiser la qualité de son intervention, d'assurer la satisfaction de la personne et de lui apporter un service personnalisé.

CERTIFICATION - DIPLÔME

Titre professionnel de Niveau 3 (CAP) délivré par le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion et inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) **n° 37715**

DURÉE DE LA FORMATION

Formation en centre : **588h**

Immersion en entreprise : **280h**

Total : **868 heures**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Accéder à l'emploi durable dans le domaine des services à la personne
- Sécuriser son temps de travail grâce à une attention particulière portée à l'organisation et au développement de l'activité multi-employeurs
- Obtenir une qualification professionnelle concrétisée par une certification complète ou partielle du titre professionnel « Assistant de vie aux familles » (niveau 3 - CAP)

COMPÉTENCES VISÉES

Entretien le logement et le linge d'un particulier

- Établir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier
- Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés
- Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Établir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap

Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas

MÉTIERS CIBLÉS

L' **Assistant-e de Vie aux Familles** exerce le plus souvent au domicile des particuliers et parfois dans leur espace privé au sein de structures collectives. Ce métier peut s'exercer auprès d'un seul employeur ou auprès d'employeurs multiples, en emploi direct ou en mandataire (l'employeur est la personne aidée) ou en mode prestataire (les employeurs sont les associations ou les entreprises d'aide à domicile).

- Auxiliaire de Vie
- Assistant-e de Vie
- Assistant-e ménager
- Employé-e à domicile
- Garde d'enfant à domicile
- Garde à domicile



PROGRAMME DE LA FORMATION*

CCP1 - Entretien le logement et le linge d'un particulier - 140h

Journée d'intégration groupe
Numérique, bureautique et domotique
Les techniques d'entretien du cadre de vie
Techniques d'entretien du linge et repassage
Mobilisation des acteurs du secteur
Eco-gestes
Communication orale
La relation professionnelle
Démarches extérieures
Techniques de recherche d'emploi
Préparation à la certification

CCP2 - Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets - 322h

La relation professionnelle
Mobilisation des acteurs du secteur
SST (Sauveteur Secouriste du Travail)
Maintien de l'autonomie et du lien social
Gestes professionnels (personnes dépendantes)
Interculturalité dans la prise en charge de la personne aidée
Le handicap
Lien social, projet de vie (handicap)
Gestes professionnels (toilette, habillement, déplacement)
Gestes professionnels (courses, préparation et prise de repas)
Gestes professionnels (handicap)
Numérique, bureautique et domotique
Communication écrite
Communication orale
Mathématiques
Techniques de recherche d'emploi
Préparation à la certification

CCP3 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile - 126h

La relation professionnelle
Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
Socialisation et apprentissages de l'enfant
Psychologie de l'enfant et pédagogie
Mobilisation des acteurs du secteur
Gestes professionnels (nourissons - enfants)
Numérique, bureautique et domotique
Communication écrite
Communication orale
Préparation à la certification

**Le contenu peut évoluer en fonction du Référentiel RNCP ou du programme*

LES + AU SERVICE DE VOTRE RÉUSSITE

Les modalités techniques et pédagogiques mises en œuvre, reposent sur des situations d'apprentissage variées disponibles **en présentiel au centre de formation ou mixte (Blended learning)**.

Un suivi du travail réalisé et un **accompagnement individualisé** par une **équipe pédagogique experte**.

Une **planification adaptée** à vos besoins et définie au démarrage.

Une **plateforme e-learning « E-proévolution »** disponible 24h/24 et accessible sur ordinateur ou tablette. Notre outil en ligne vous propose une pédagogie riche : cours vidéo et interactifs, exercices, tests, quizz, études de cas, évaluations, forum, espace collaboratif etc.

Un **formateur référent** qui vous suit tout au long de votre parcours : suivi de votre parcours individuel et adaptation si besoin, accompagnement dans la recherche de votre stage, suivi en entreprise et coaching emploi.

Les cours collectifs : avec le formateur en face-à-face ou en classe virtuelle

L'autoformation : Vous avancez à votre rythme sur votre travail. Vous pouvez envoyer votre travail à un formateur qui assure les corrections et les retours.

La communauté d'apprenants : Vous pouvez contacter les autres apprenants, échanger des travaux ou travailler en petits groupes grâce à nos outils collaboratifs.

Le tutorat pédagogique : Si vous avez des questions, besoin d'un avis ou d'une correction, vous pouvez contacter à tout moment votre formateur via appel téléphonique, mail ou visio-conférence.

La hotline technique : En cas de difficulté (problème informatique, logiciel, connexion internet), vous pouvez contacter à tout moment notre hotline qui vous assistera.



EXAMEN

Les compétences du candidat pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury habilité par la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités sur :

Les résultats des **Évaluations** passées en **Cours de Formation** pour les candidats issus d'un parcours de formation

Le **Dossier Professionnel** et ses annexes éventuelles

Une mise en situation professionnelle

Un entretien technique

Dans le cadre d'une validation partielle par **Certificat de Compétences Professionnelles**, le candidat est évalué pour chaque CCP sur la base des mêmes éléments.

Si l'obtient tous les CCP du titre, le jury conduit un entretien final avec le candidat pour l'obtention du Titre complet.

Si le candidat obtient seulement un ou plusieurs CCP, il a la possibilité de se représenter au(x) CCP restant à valider, dans la limite de la durée de validité du titre professionnel.

En cas d'échec complet sans aucun CCP obtenu, le candidat peut, après accord du jury, repasser l'examen 3 fois dans un délai d'un an à compter de la date de la première épreuve et dans la limite de la date de validité du titre professionnel.

PÉDAGOGIE ADAPTÉE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous proposons un accompagnement personnalisé et individualisé au regard de la situation du handicap ainsi qu'une possibilité d'aménagements concertés avec le bénéficiaire concerné :

Mobilisation des aides délivrées dans le cadre de la Prestation de Compensation du Handicap ou les aides de l'Agefiph (aides techniques et humaines, aides à l'adaptation des situations de formation, aides à la mobilité)

Horaires aménagés et mobilier adapté

Compensation via les aides techniques, optiques, informatiques et électroniques : agrandisseur d'écran (logiciel zoom-texte, lecteurs d'écran, reconnaissance vocale, trackball, joystick, claviers spécifiques, contacteurs...)

Sollicitation d'une interface ou d'un interprète LSF

Adaptation des supports visuels, documents simplifiés

Possibilité d'aménagement des modalités de certification (situation d'examen)

Possibilité de mobiliser le référent handicap de Retrouvaille dans l'ouest et notre réseau de partenaires handicap local

ACCESSIBILITÉ DES LOCAUX AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos centres de formation sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite :

Accueil adapté

Plan d'accessibilité affiché sur site

LES CONDITIONS D'ACCÈS

Pré requis pédagogiques :

Être demandeur-euse d'emploi, âgé-e d'au moins 16 ans

Avoir les aptitudes physiques compatibles avec l'activité

Maîtriser des savoirs de base (lire, écrire, compter)

Avoir validé son projet professionnel auprès d'un réseau valideur (France Travail, Mission Locale, Cap Emploi, APEC, le Département,)

Être volontaire pour s'inscrire dans un parcours de formation visant l'accès à une certification (totale ou partielle)

Avoir un état de santé stabilisé ou bénéficier d'une prise en charge ou d'une compensation

Avoir levé les freins à l'entrée en formation (logement, garde d'enfants, transport..)

Pour les personnes non francophones, justifier d'un niveau A1 en FLE.

MODALITÉ DE FINANCEMENT

Cette formation est ouverte aux demandeurs d'emploi. Elle est dispensée dans le cadre du dispositif régional 1 Emploi = 1 Formation 2023-2026. La formation est cofinancée par la région Pays de la Loire et le Fonds Social Européen (FSE).

Conditions :

Être sorti du système de formation initiale depuis au moins six mois

Ne pas avoir effectué de formations qualifiantes financées par le Conseil Régional depuis 24 mois

Pour les personnes étrangères, avoir un titre de séjour permettant le suivi de la totalité de la formation



ÉTAPES D'INSCRIPTION

La phase d'inscription sur la formation comporte 4 étapes :

- 1 - Transmission du Dossier de Pré-inscription avec les pièces demandées.
- 2 - Participation à une réunion d'information.
- 3 - Des tests de sélection permettant d'évaluer vos pré acquis (les compétences que vous avez déjà).
- 4 - Un entretien individuel permettant :
 - d'évaluer vos prérequis techniques et pédagogiques
 - de confirmer votre identité et votre projet professionnel
 - d'évaluer les freins qui pourraient entraver l'entrée en formation

**Pour tous renseignements ou demande de devis,
contactez notre plateforme d'informations :**



02 49 09 14 59

candidat.rwo@retravailler.org

www.retravailler-ouest.fr